

Les Cahiers de l'Atelier - N°4
janvier 1997

EDITORIAL

Novembre 1995 - janvier 1997 : notre Atelier de l'Humanisme a donc passé le cap de sa première année d'existence. C'est en effet le 23 novembre 1995 que nous avons lancé notre plate-forme de réflexion, par une leçon inaugurale de Pierre Harmel, Ministre d'Etat, qui nous avait entretenu du sujet : "Le personnalisme, humanisme de demain ?". Nous nous sommes ensuite penchés sur les thèmes de la solidarité (avec Ph. Van Parijs), de l'anthropologie biblique (avec A. Wénin), des rapports entre l'Evangile et la politique (avec P. Ansay) et enfin de la Nation (avec A.-P. Frogner).

Au moment d'entamer cette année nouvelle, le temps se prête au recul de la réflexion et à l'adoption de résolutions nouvelles. Lorsque nous avons présenté voici un an notre atelier comme lieu de réflexion sur l'humanisme personnaliste, nous avons certes rencontré un certain scepticisme. « *Humanisme ? Personnalisme ? Qu'est-ce que cela ? A quoi bon y réfléchir ?* » Nous ne pensons pourtant pas que l'actualité tragique que nous avons connue ces mois derniers ait confirmé le caractère désuet de nos préoccupations et donc le bien-fondé de ce scepticisme initial.

Que retenir de ce qui a été fait ? D'abord la satisfaction de constater quel espace étendu s'ouvre au personnalisme pour exprimer sa différence, c'est-à-dire sa propre visée humaniste. Mais aussi, et dans la même mesure précisément, nous avons fréquemment éprouvé la frustration

de ne pas pouvoir prolonger nos débats. Un tel regret ne peut que nous encourager à persévérer, quitte à organiser entre deux conférences des ateliers d'approfondissement des thèmes abordés, selon les besoins. Nous ne croyons pas cependant qu'un atelier en tant que tel constitue le lieu où puisse se formuler une manière de "synthèse actualisée" du personnalisme. Car c'est avant tout d'un lieu d'échange - un chœur à plusieurs voix - qu'il s'agit, alors qu'une oeuvre de synthèse s'écrit de préférence d'une seule main. En revanche, pourquoi nos échanges n'encourageraient-ils pas l'un ou l'autre à poursuivre personnellement une telle entreprise de réactualisation du personnalisme et, en nous livrant le fruit de sa démarche, à nous apporter ainsi matière à débats ?

C'est tout le bien que nous nous souhaitons !

Prochaine manifestation de l'Atelier :

Mercredi 5 février 1997

A 20 H 00

**Auditoire Socrate 242 - Faculté de Psychologie
Place du Cardinal Mercier (parking Grand Place) Louvain-la-Neuve**

“AUX RACINES DE L'HUMANISME EUROPEEN”

**conférence de
Rudolf REZSOHAZY**

Professeur émérite de l'U.C.L. (Unité de Science politique)

Conférence de André-Paul FROGNIER (*) du 29 octobre 1996 : "Nation et Humanisme"

(*) coauteur du manifeste "Choisir l'avenir" - septembre 1996

Après une introduction au cours de laquelle Bernard Mangelinckx cite plusieurs propos prémonitoires du Chanoine Jacques Leclercq, le professeur André-Paul Frognier entame son exposé par une réflexion sur la peur. Rien ne débilite plus que ce sentiment. Celui qui a peur n'est pas capable de réflexion et n'a ni courage ni rigueur.

L'orateur pose la question de savoir comment les jeunes générations ressentent les notions de "nation" et "humanisme". Il croit que ces notions sont perçues comme antagonistes, comme le sont celles de "particularisme" et d'"universalisme". Ainsi l'humanisme évoque-t-il la notion d'universalisme, tandis que la nation se réfère au particulier. On ne parle pas de la "nation mondiale" ! Il y a là une association de mots qui n'existe pas.

En revanche, si un exposé analogue à celui-ci avait été prononcé au courant du XIX^{ème} siècle, ou même avant, il n'y aurait eu aucune contradiction entre les deux notions. En fait, la notion de "nation" a été, après la révolution française, positivement connotée. Elle était un idéal, une notion philosophique, morale, éthique. La notion de nation englobait la réunion de tous pour exprimer la volonté collective. Ce concept de nation est devenu dans la philosophie des Lumières le lieu où s'exerçait la démocratie.

L'Etat-nation découlait de cette première notion de la nation. Cet Etat-nation était construit sur l'idée d'une nation s'exprimant d'une seule voix, et même, dans une seule langue dans la mesure où il est plus facile ainsi de dégager une seule et même volonté ! Parler de nation, c'était se situer dans la ligne du progrès : le progrès de la pensée et de la société. La nation entendue comme le lieu du rassemblement et de l'expression d'une volonté collective correspond au sens français de cette notion, héritage de la philosophie des lumières. Et l'orateur de citer Renan : « *Une nation est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices que l'on a faits et de ceux que l'on est disposé à faire ; elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible, le consentement, le désir pleinement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours* ».

La nation est donc un rassemblement de gens qui s'organisent pour gérer une vie commune. Il s'agit ici d'une conception émancipatrice de la nation. Elle n'est cependant pas la seule. La nation se définit aussi par des critères d'appartenance : les sacrifices faits ensemble, la religion, la langue,... Ce qui ouvre la porte à des conceptions fondamentalistes de la nation, lesquelles attribuent à la nation des traits caractéristiques marquant sa différence avec d'autres et s'exprimant par la culture ou la croyance. On en arrive ainsi à la notion des "liens du sang", une notion "germanique". La notion de nation allait ainsi circuler d'une définition à l'autre et connaître un énorme développement. Ainsi, les grands empires ont-ils cédé devant le fait national, dont la réforme protestante a été un catalyseur très important en raison de la reconnaissance de la culture nationale à l'encontre de la volonté d'homogénéisation véhiculée par l'Eglise catholique romaine. Progressivement, le monde allait devenir une "société des nations". Toutefois, la victoire des nations a été marquée par le progrès de la conception fondamentaliste et son cortège de rejet de la différence et d'exclusion de l'autre. Cela a abouti à la première guerre mondiale, qui a été en quelque sorte la crise de la nation. Après la première guerre mondiale, qui a mis en cause la notion de nation au sens restrictif, la seconde guerre mondiale allait conduire à la société des blocs, réalisant une nouvelle homogénéisation et marquant le retour des grands empires. Ces blocs de l'Est et de l'Ouest ont occulté, d'une certaine façon, les formes d'expressions nationales qui se sont développées avant le communisme.

En 1968, la nation avait subi un nouvel assaut, enjoignant de céder la place à la "société". Le cosmopolitisme est devenu prédominant. Ainsi peut-on comprendre le sens de l'affirmation : « Nous sommes tous des juifs allemands ! ».

Après l'effondrement du bloc de l'est et du monde communiste, force est de constater le retour au premier plan de la nation et du nationalisme, un substantif qu'André Paul Frognier n'avait pas utilisé jusqu'ici. Et de relever que la nation et le nationalisme ont repris le dessus sur la société tant à l'Est qu'à l'Ouest de l'Europe.

C'est par ce biais qu'André-Paul Frognier revient au cas de la Belgique. On peut décrypter la situation belge de plusieurs manières. Une interprétation serait que sur cet Etat, qui a été créé à partir de l'idée française de la nation, s'est greffé une conception de la nation dans l'autre sens du terme. Et d'évoquer le Mouvement flamand qui est un mouvement national et, dans certaines de ses caractéristiques, nationaliste. L'orateur donne la définition suivante du nationalisme, celle de Combrige : « *Le nationalisme est le souhait de faire une adéquation totale entre l'Etat et une nation* ». Il faut entendre ici la nation au sens second évoqué auparavant. Ainsi, une tension se crée-t-elle au sein de l'Etat plurinationnel, par l'apparition des revendications émanant d'une nation et l'exigence de la création d'un nouvel Etat. Ce nouvel Etat prend aujourd'hui la forme de la Communauté flamande. Celle-ci n'évolue-t-elle pas vers la forme pure et simple d'un Etat flamand intégré dans le cadre de l'Union européenne (pour autant du reste que l'Europe aboutisse à davantage d'intégration !) ?

Quoi qu'il en soit, on assiste ainsi à l'impuissance d'un Etat-nation, entendu au sens de Renan, confronté à la force d'une nation d'un autre type. Se forme parallèlement une sorte de nation par soustraction, qui n'est pas une nation comme telle, celle des Francophones de Belgique. Ils sont plus que des Wallons, bien qu'on appelle souvent "Wallons" les Francophones qui habitent Bruxelles. Il y a sur les territoires bruxellois et wallon des gens qui se sentent encore fort belges. Ces personnes se sentent toujours très attachées à l'Etat belge. Au contraire, du côté flamand, il y a entre 35 et 40 p.c. de personnes qui se sentent non belges.

Pour André-Paul Frognier, c'est un fait étrange de voir coexister dans l'Etat belge deux populations qui semblent avoir des sentiments aussi divergents par rapport à l'entité censée les réunir. De fait, les Bruxellois et les Wallons se sentent essentiellement belges tandis que les Flamands se sentent belges de manière plus limitée. Comment organiser cette situation ? On est face à une classe politique flamande qui a été animée par le mouvement politique flamand et qui aujourd'hui occupe le pouvoir en Flandre. Jusqu'aux événements de juillet-août 1996 (affaires Julie-Mélissa, Ann et Eefje) il était permis de s'interroger à propos de la volonté d'autonomie de cette classe politique. Tant le chef du Gouvernement flamand que le président du Parlement flamand ont revendiqué l'instauration du confédéralisme en Belgique, qui reconnaîtrait ainsi la souveraineté des différentes composantes de la Belgique. Car de fait, le confédéralisme est bien une association d'Etats souverains.

André Paul Frognier en vient alors à la genèse du manifeste "Choisir l'avenir", dont il est un des auteurs.

Dans une première partie, ce manifeste analyse le nationalisme flamand. Il faut en effet appeler les choses par leur nom. Tous les Flamands ne sont certes pas nationalistes. Il existe cependant en Flandre des mouvements partageant cette caractéristique. A côté de mouvements institutionnalisés et respectables, il est d'autres composantes plus extrêmes et plus violentes. Face à cette situation, il a

semblé aux auteurs du manifeste "Choisir l'avenir" que la stratégie du silence, qui consiste à dire qu'on ne veut pas entrer dans une discussion avec le mouvement flamand, ne conduit nulle part. Cette stratégie pousserait au contraire ce mouvement flamand dans ses expressions légitimes - puisqu'elles occupent le pouvoir - à la constitution de l'Etat flamand. La place serait laissée pour réaliser des objectifs nationaux, c'est-à-dire établir un Etat flamand quasiment autonome, avec une solidarité minimale envers la partie francophone du pays, tout en conservant un pouvoir sur Bruxelles. Derrière les revendications flamandes sur la sécurité sociale, il y a la volonté d'aller vers l'autonomie, tout en restant dans une "coquille" belge qui permettrait de maintenir le poids flamand à Bruxelles.

Les auteurs du manifeste "Choisir l'avenir" ont dès lors voulu défendre trois positions.

La première position est de dire qu'il faut discuter avec la Flandre. Il ne sert à rien de refuser la discussion. Cette attitude conduit à une rupture de fait et celle-ci pourrait se réaliser rapidement comme semble le dire Marc Van Peel, le président du Christelijke Volkspartij (CVP) lorsqu'il affirme que la Flandre ne pourrait, sans réunir certaines conditions, accepter de participer à la constitution du Gouvernement fédéral en 1999. Que se passera-t-il s'il n'y a pas de Gouvernement fédéral à une période très vitale marquée par l'entrée dans l'Europe de la Monnaie unique ? Tout simplement les tâches gouvernementales seront exercées par les Exécutifs communautaires et régionaux. Ce qui serait la fin de la Belgique. Il ne faut donc pas se comporter comme si l'on était pas concerné. C'est l'idée défendue par les auteurs du manifeste "Choisir l'avenir" : il faut entamer la discussion, en considérant qu'il y a matière à revendications, de leur côté aussi, dans le cadre d'une nouvelle réforme fédérale. L'idée que la Belgique issue de la réforme de 1993 est une sorte d'Etat parfait pour les francophones est fautive ! En effet, la révision constitutionnelle de 1993 a créé des situations profondément inégales, acceptées dans le cadre d'une pacification communautaire en Belgique. Toutefois, on peut en rediscuter. Ainsi, en est-il de la minorisation des francophones au Sénat, du pouvoir exorbitant de la Flandre à Bruxelles, etc. Il ne faut pas avoir peur d'exprimer les positions propres aux francophones. Il s'agit de la première position et André-Paul Frogner y est particulièrement attaché car il y a encore moyen de sauver cet Etat, la Belgique, par une discussion franche et directe.

La deuxième position du groupe est d'affirmer que s'il n'est pas possible d'empêcher la marche de la Flandre vers le confédéralisme, rien n'oblige d'accepter cette situation comme un fait accompli. Le confédéralisme n'est qu'une sorte de coquille vide qui n'implique plus que la Flandre participe à la solidarité fédérale, bien qu'elle conserve ses positions de pouvoir à Bruxelles. Ce n'est pas acceptable pour les auteurs du manifeste "Choisir l'avenir". Ils proposent une consultation populaire sur l'avenir de la Belgique avec, bien entendu, des résultats séparés pour la Communauté francophone et pour la Flandre.

La troisième position consiste à proposer que, au cas où l'avancée du mouvement flamand vers la quasi-indépendance serait irrésistible, la Belgique fédérale se recompose à partir des deux sous-ensembles de Bruxelles et de la Wallonie. On ne serait en effet plus tenu, en cas de séparation de la Flandre, de considérer Bruxelles comme une capitale fédérale. La Belgique fédérale Bruxelles-Wallonie serait viable. Cette nouvelle nation ne serait pas basée sur les liens du sang, mais sur une langue commune et sur la volonté d'agir ensemble de deux populations qui n'ont pas toujours eu de bons rapports dans leur histoire. Cette nouvelle Belgique fédérale aurait un certain nombre de possibilités. Elle ne serait donc une catastrophe. La Belgique du Sud disposerait d'un certain nombre de ressources qui pourraient être exploitées. Ainsi en est-il de sa position géographique en Europe. Il ne faut pas avoir une vision totalement négative de la Wallonie, en ignorant le haut niveau d'éducation de sa population,

l'importance des infrastructures, etc. Cette nouvelle Belgique trouverait sa place dans l'axe franco-allemand.

A ce dernier propos, André Paul Frogner ne veut pas poser la question du rattachisme à la France car il lui semble que la question est prématurée. Elle est utilisée par ceux qui veulent séparer Bruxelles de la Wallonie. Il y aurait cependant des coopérations à envisager avec la France et aussi l'Allemagne et ce, dans bien des domaines. En toute hypothèse, un rattachement à la France devrait être approuvé par la population.

Le professeur Paul André Frogner a terminé son intervention en insistant sur le fait que son groupe a tout mis en oeuvre pour sensibiliser le monde universitaire aux pistes tracées par le manifeste "Choisir l'avenir". Il lui semble important de construire à partir des idées du manifeste - dont certaines sont certes des utopies, mais des utopies créatrices ! - une pratique de travail entre personnes de milieux différents. Si la nécessité s'en fait sentir, la reconstruction d'une nation - au sens donné par les Lumières - serait à envisager. Il ne s'agit cependant que de la troisième hypothèse parmi celles qui ont été envisagées dans le manifeste. Elle est toutefois la plus "sensationaliste" et c'est pourquoi la presse l'a plus particulièrement retenue. Il ne faut pourtant pas oublier les deux premières hypothèses. La poursuite de l'expérience fédérale, sans faiblesses, est à privilégier. Il ne faut pas oublier la mise en garde des auteurs à l'égard du confédéralisme. « Enfin, si rien n'est plus possible, l'utopie ! »

La confrontation de ces idées avec des collègues flamands - malgré le fait que la presse flamande en ait donné une vision tronquée - s'est terminée de manière excellente. A sa grande surprise, l'orateur s'est entendu dire - dans certains milieux flamands - que les auteurs du manifeste rendaient service. En effet, il aurait manqué du côté francophone une capacité à formuler des projets d'avenir susceptibles d'alimenter un véritable dialogue. Le manifeste donnerait aux modérés de Flandre des arguments pour contrer les extrémistes qui s'imaginent qu'il suffit d'avancer continuellement leurs exigences - comme c'est le cas jusqu'à présent - pour décrocher sans coup fêrir l'indépendance dans le cadre européen. Le texte met en évidence les difficultés qui se présentent au processus d'indépendance. En effet, s'il y a une véritable crise entraînant l'éclatement de la Belgique, force est de se demander quelle serait la réaction européenne. En cas d'arbitrage entre la Flandre et les francophones, quelles seraient les règles utilisées ? Celle du droit du sol ? Ne reviendrait-on pas à des principes de fixation des frontières faisant droit aux vœux de la population ? Si la seconde solution était appliquée, la Flandre risquerait de perdre les communes à facilités. On assisterait alors à une formation géographiquement continue entre Bruxelles et la Wallonie. Ces craintes aideraient les modérés à montrer aux plus extrémistes que la voie de l'indépendance flamande au sein du contexte européen ne serait pas la plus « constellée d'étoiles », que du contraire.

*
* *

A l'issue d'un débat animé, Vincent Triest tire un certain nombre de conclusions. Il se réjouit que la parution du manifeste "Choisir l'avenir" ait pu provoquer un dialogue au-delà des frontières des formations politiques. Qu'un tel dialogue se développe au sein de la francophonie ne signifie cependant en rien un refus de débattre avec nos compatriotes néerlandophones.

Toutefois, en deçà de cet échange pluraliste et de ses vertus - et qui sait si ce dialogue ne préfigure pas un futur "unionisme" francophone ! - Vincent Triest estime important, dans le cadre des travaux de cet atelier, de mettre l'accent sur la responsabilité historique des chrétiens de Belgique. Avec le recul de l'historien, ceux-ci n'apparaîtront-ils pas comme les acteurs majeurs soit d'un processus de dislocation (dont "l'affaire de Louvain" marquerait une étape-clé) soit, au contraire, comme les artisans d'une requalification de l'Etat belge ?



Renseignements sur l'Atelier :

V. TRIEST, 4 rue de Vismes,
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ☎ 010/45.52.50

B. MANGELINCKX, 22 Cours du Bia Bouquet,
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ☎ 010/45.28.34

D. DUSTIN, 3 Clos de la Cuterelle
1325 DION-LE-MONT ☎ 010/68.03.77

C. LEROY, 42-B rue Haute
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE ☎ 010/45.18.34

L'Atelier de l'Humanisme bénéficie
du soutien de l'ARC (Action et
Recherche Culturelles - A.S.B.L.)

Face à l'évolution des idées en Flandre, les chrétiens ne sont-ils pas tenus d'assumer un impérieux devoir de parole, sachant de ce côté-ci (au Sud) les courants antagonistes qui travaillent de ce côté-là (au Nord) le CVP ? L'intervenant se réfère aux travaux d'un des idéologues de ce parti, Luc Martens, qui dans son ouvrage "De Kracht van de Vogel"¹ justifie la promotion ("actieve ondersteuning") d'un bon nationalisme ("een aanvaardbaar nationalisme") qu'il distingue du nationalisme extrémiste du Vlaams Blok. Les chrétiens ne devraient-ils pas pourtant faire preuve d'une vigilance véritablement "extrémiste" en cette matière ? Leur devoir de parole n'est-il pas lié à un devoir de mémoire, sachant ce qu'a été l'évolution de quelques formations dites "chrétiennes" dans les temps troublés de l'entre-deux guerres² ? Loin de dire que le CVP suit en bloc ce chemin, l'intervenant n'en estime pas moins particulièrement glissant le sentier emprunté par une fraction importante de ce parti. « *Entre le nationalisme et le personnalisme, il faut choisir !* »³, rappelle-t-il.

Vincent Triest termine son intervention en invoquant le lien entre nation et humanisme. Il se réfère à cet égard aux conclusions qu'il tirait à l'issue de la discussion du sujet "Individualisme ou solidarité"⁴ (atelier du 27 février 1996) :

« *Quels sont les liens qui unissent solidarité, citoyenneté et nation ? C'est un thème sensible en Belgique, compte tenu de nos conflits communautaires et aussi de la présence d'une forte population immigrée.* »

« *Il nous faut refonder la citoyenneté en tant que modèle social dans lequel les relations dites longues entre les hommes sont marquées du double sceau de l'interdépendance (logique symétrique) et de la solidarité (asymétrie éthique).* »

« *Cette citoyenneté-là rend valable l'idée de nation. On peut - et d'ailleurs il faut - « refaire nation » en se gardant de tout chauvinisme. Refaire nation sur l'idée qu'entre les Belges, il a existé et qu'il existe encore un destin qui se partage et s'assume, solidairement, dans une "belgitude" vécue sans nostalgie belgeaine.* »

« *Ainsi conçue, la solidarité justifie un triple rejet des chancres qui érodent la démocratie :*

1. *Le rejet de la fatalité : on peut s'organiser pour gérer la globalisation et la mondialisation de l'économie ;*
2. *Le rejet de l'individualisme dans ce qu'il a de séparateur ;*
3. *Le rejet de l'identitaire, lorsqu'il s'exprime sous la forme d'un modèle national auquel chacun devrait s'assimiler pour être reconnu en tant que citoyen.* »

Prochaine activité de l'Atelier :

**‘AUX RACINES DE L'HUMANISME
EUROPEEN’
Mercredi 5 février 1997
voir annonce à la 1ère page**

¹ Ed. Lannoo, 1993. Sur les thèses nationalistes, voir pp. 61-63.

² Jean-Marie Mayeur (Des Partis catholiques à la Démocratie chrétienne, Ed. Armand Colin, 1980) cite les cas du Parti populaire bavarois et du Parti populaire catholique slovaque. Ces formations partageaient une « vision romantique du peuple, celle qu'exprime le mot *Volk* ».

³ Selon le titre de ses articles publiés dans les quotidiens La Libre Belgique (déc. 95) et Le Soir (janv. 96).

⁴ Conférence du 27 février 1996 de Philippe Van Parijs, voir Cahier n°2.

Les Cahiers de l'Atelier peuvent être obtenus auprès des personnes mentionnées ci-dessus.

Déjà parus :

☞ Cahier n°1 : Le personnalisme, humanisme de demain ? par P. Harmel .

☞ Cahier n°2 : Individualisme ou Solidarité ? par Ph. Van Parijs ;
& L'homme selon la Bible, par A. Wénin.

☞ Cahier n°3 : Evangile et politique par P. Ansay.